

23. Albe à Philippe II, 14 avril 1558 (Simancas, leg. 1209, fo. 84).
24. Confirmation de la Ligue Héréditaire par Philippe II, Londres, 16 juin 1557 (EA IV/2, p.1457-1458).
25. MÜLLER-WOLFER, Theodor. Das Jahrhundert der Glaubenstrennung (Schweizer Kriegsgeschichte, tome 3, Berne 1925, p. 15-52).
26. WALDER, p. 268 ss.
27. WALDER, p. 278 ss.
28. Philippe II à Granvelle, 7 sept. 1560, Granvelle à Philippe II, 6 oct. 1560. (WEISS, tome 6, p. 153, 193).
29. CHABOD, p. 206.
30. Granvelle à Philippe II, 12 oct. 1564 (WEISS, tome 8, p. 405-406).
31. Granvelle à Philippe II, 12 oct. 1564 (WEISS, tome 8, p. 402-403).
32. L'histoire de ces intéressants pourparlers reste encore à écrire. Je signale à l'intention des chercheurs, un gros dossier de documents de première importance conservé aux Archives Générales de Simancas. Estado Legajos 1218-1222, qui seront à compléter par les sources de nos archives et celles de la nonciature de Giovanni Antonio Volpe.
33. HAAS, Leonhard. Sancho de Londoño und seine Denkschrift von 1563 über die drei Bünde (Festschrift Oscar Vasella, Fribourg 1964, p. 247-271).
34. Philippe II au gouverneur de Milan, Albuquerque: 26 juin 1566, 26 oct. 1566. (Simancas, leg. 1219, fo. 251, 258).
35. Granvelle à Anguisciola, Besançon 2 nov. 1565 (Simancas, leg. 525, fo. 80).
36. Philippe II à Albuquerque, 11 janv. 1567 (Simancas, leg. 1222, fo. 130).
37. Albuquerque à Philippe II, 5 mars 1566, 18 nov. 1566 (Simancas, leg. 1219, fo. 35, 107) Anguisciola à Albuquerque, 21 nov. 1566 (Simancas, leg. 1219, fo. 111).
38. Albuquerque à Philippe II, 10 fév. 1567 (Simancas, leg. 1222, fo. 9).
39. Conseils secrets des V cantons à Philippe II, Lucerne 2 janv. 1573; Pompéo Della Croce aux Conseils secrets des V, Altdorf 21 oct. 1573; Conseils secrets des V cantons au gouverneur de Milan et à Anguisciola, Lucerne 25 nov. 1573 (ASRG, tome I, p. 673-678).
40. Sur les négociations Raschèr et Werthmann, la concession du transit et la correspondance précitée voir: Simancas, leg. 679, fol. 150-164. Jorge Manrique à Philippe II, 24 sept. 1578. Philippe II à Juan de Borja, 17 nov. 1578 (Simancas, leg. 684). Les négociateurs grisons susnommés sont probablement Martin Raschèr et Bernardin Werthmann (ou Verteman), voir GIDDEY, p. 218, 220 ss.

Chapitre II

Pompeo Della Croce, 1527-1594

Sommaire: La nomination du représentant permanent de Philippe II auprès des Suisses en 1568 – Dates biographiques.

En juin 1566, Philippe II avait décidé l'interruption des pourparlers officiels en Suisse et le rappel de son représentant malheureux, Marco Antonio Bossi. Il donna ordre à son gouverneur de Milan, Gabriel de la Cueva, duc d'Albuquerque, d'y envoyer le magistrat milanais Brughera en remplacement¹. Cet employé du Fisc venant de s'acquitter avec bonheur d'une délicate mission d'apaisement auprès des autorités zurichoises particulièrement irritées après l'échec des pourparlers en ce printemps 1566. Or, retourné entretemps à Milan, Brughera se faisait prier et alléguait toutes sortes de fatigues et maladies. Albuquerque fut donc obligé de proposer trois autres candidats à son souverain, tandis qu'il envoyait provisoirement en mars 1567, en Suisse, son gouverneur de Côme et autre négociateur malchanceux du Capitulat, le comte Anguisciola².

Quelques mots sur la représentation diplomatique espagnole en Suisse en cette seconde moitié du XVI^e siècle: la raison première de cette représentation consis-

tait dans le règlement sur place des questions administratives découlant des nombreux rapports frontaliers et commerciaux sur le chemin du Gothard entre duché de Milan, bailliages italiens et la Confédération, de sorte à éviter les coûteuses missions d'envoyés de la Diète fédérale auprès du gouverneur de Milan. La légation collectait en outre les nouvelles de Suisse et des confins français et allemands, elle défendait les intérêts généraux de l'Espagne-Habsbourg dans les Diètes fédérales et se chargeait des affaires de la Franche-Comté, lorsque les autorités comtoises ne jugeaient pas le problème assez important pour déléguer un chargé d'affaires en mission temporaire dans les Diètes.

La langue officielle de la légation était l'italien. Son personnel était nommé et rétribué par le gouverneur de Milan. Celui-ci examinait et transmettait le courrier diplomatique entre la représentation et la centrale madrilène. Il supervisait de la même manière les représentations en Savoie et dans les autres Etats italiens limitrophes, excepté Gênes et Venise, où agissaient des ambassadeurs indépendants. Il servait en fait d'organe de coordination de la politique étrangère du duché de Milan et de la maison d'Autriche en Italie septentrionale, ce à quoi venait s'ajouter le non moins important commandement des forces espagnoles en Italie.

C'est donc un poste-clef dans le système habsbourgeois, au croisement des routes militaires vers les Flandres, l'Autriche, Naples et l'Espagne. Le gouverneur supervisait enfin l'administration du duché, nommait les fonctionnaires supérieurs et défendait les intérêts de la Couronne auprès des institutions locales plus ou moins indépendantes, le Sénat ou l'Archevêché par exemple. Le gouverneur ne faisait que représenter l'autorité royale. Sa liberté d'action vis-à-vis de la centrale madrilène – le souverain, le Conseil d'Etat, le Conseil Suprême d'Italie – était pratiquement nulle.

Parmi les trois candidats proposés par le gouverneur Albuquerque en novembre 1566, figurait le représentant des premières années de Philippe II en Suisse, Ascanio Marso, auteur de l'érudit opuscule de 1558 sur les us et coutumes de la Suisse³. Le gouverneur hésitait à le renvoyer maintenant en Suisse, étant donné que les soupçons d'hérésie qui pesaient sur cet homme et avaient provoqué entre autres son rappel brutal en 1558 n'avaient pas complètement disparus. L'autre candidat averti des affaires suisses était Antonio Calmona, préposé aux affaires allemandes près de la Chancellerie secrète de Milan.

Cet organe se chargeait du courrier du gouverneur et lui fournissait tous les renseignements voulus. A sa tête se tenait le Grand Chancelier directement nommé par Philippe II, comme le gouverneur et le commandant de la garnison de Milan (le « Chatelain »). La Chancellerie servait aussi de secrétariat du Conseil secret (un comité consultatif composé du gouverneur, Grand chancelier, des présidents des Entrées Ordinaires et Extraordinaires de l'Etat de Milan, du Capitaine de justice et du Trésorier) réuni sur ordre du gouverneur pour délibérer des affaires d'Etat. Au conseil secret incombait l'expédition des affaires courantes lors d'absences du gouverneur.

Philippe II délégua à Albuquerque la tâche de choisir le plus idoine des trois candidats. Les préférences du gouverneur allaient vers Calmona, et il n'avait pas perdu tout espoir de gagner Brughera. La discussion semble avoir été serrée, les deux candidats pressentis n'étaient pas enthousiasmés par une mission comme celle-ci, mal payée, dans un rude climat et où Bossi venait piteusement d'échouer⁴. En avril 1568 le gouverneur annonça enfin à Philippe II qu'il se décidait pour le troisième candidat, Pompeo Della Croce, et qu'il venait de l'envoyer à Altdorf, chef-lieu du canton d'Uri⁵, et résidence habituelle des agents de Philippe II depuis le départ de Lucerne d'Ascanio Marso en 1552.

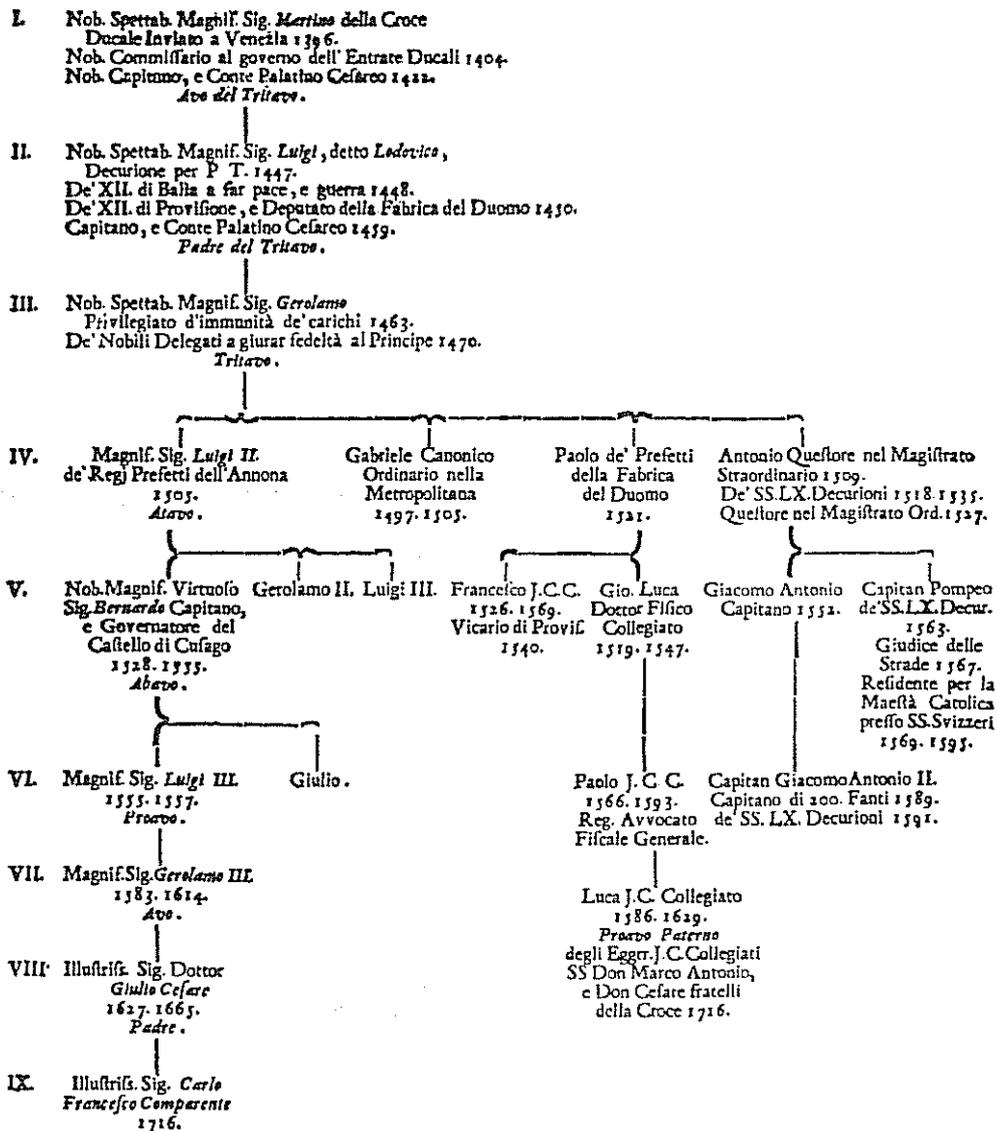
Les lettres de créance pour Della Croce furent établies par le gouverneur, le 21 juin 1569⁶, et renouvelées à l'entrée en fonction de chaque nouveau gouverneur. Les recés de la Diète générale mentionnent pour la première fois Della Croce en février 1570, où était venu le représenter l'interprète de la légation, Bernard von Mentlen, Uranais et bon ami de Roll, dans une de ces fréquentes affaires de vexations douanières en Milanais⁷. Von Mentlen servait déjà la légation depuis 1562. Il allait être nommé secrétaire d'Etat de son canton natal en 1577, et assumait la tâche de secrétaire interprète de la légation jusqu'en 1584, où le remplacera un autre Uranais, Léonard Furrer. Le personnel de la représentation comportait en outre deux ou trois copistes, des Milanais en général.

Della Croce est une des plus anciennes familles patriciennes de la ville de Milan. Elle arbore aujourd'hui encore la Croix de Saint-Ambroise dans son blason, en souvenir de l'exploit légendaire de leur ancêtre, plantant l'étendard de la Croix sur les murs de Jérusalem en 1099⁸. De multiples lignes collatérales Della Croce nous sont attestées au XVI^e siècle. Pompéo appartenait à la ligne dite des Seigneurs de Buccinasco, qui possédait quelques lopins de terre dans les pays d'Arconate, au nord de Milan.

Une ligne apparentée s'était installée au début du siècle au pied du lac de Lugano, à Riva San Vitale, et devenait ainsi sujet des XII cantons suzerains des bailliages italiens. Un célèbre contemporain de notre agent allait bientôt naître dans cette famille, Bernardino Della Croce, futur évêque de Côme et camérier du Pape, Paul III Farnèse. Bernardino mourut à Rome en 1566⁹. Pompéo Della Croce dut souvent faire halte dans la belle résidence de ses parents à Riva, lors de ses voyages par dessus le Gothard. Son autre étape préférée était la « Casa Stanga » de Giornico, où il fit peindre son blason sur la façade de l'auberge¹⁰.

Pompeo Della Croce est né en 1527 dans une famille de huit enfants. A l'âge de treize ans, il perdit son père, Antonio Della Croce. Ses biens fonciers s'élevaient en 1559 à 210 perches lombardes, soit environ 14 hectares de champs, bois et vignes¹¹. Ses qualités de négociateur furent tôt reconnues, ainsi nous le voyons en 1560 auprès de Philippe II en tant qu'agent du Milanais Vespasiano Gonzagua¹². Suivant la traditionnelle éducation des jeunes nobles, il embrassa

LINEA GENEALOGICA DEL COMPARENTE PER ANNI 320.



*J. C., & Advoc. Johannes de Sionis de Scotiâ
Ven. Colleg. D.D. Nobb. J. P.P. Judicum Civit.
Mediolani Chronifia pro Nob. D. Comparense
requifitus observabat, &c.*

Arbre généalogique de la famille Della Croce Di Buccinasco - Pompeo Della Croce est mentionné dans la cinquième génération (Archives d'Etat de Milan)

d'abord la carrière des armes, obtint avec son frère aîné le grade de capitaine, puis il se tourna vers la carrière administrative: en 1563, il est nommé par le gouverneur membre du Conseil communal des Soixante Décurions de Milan à la suite de son père¹³. Ce Conseil réservé à l'aristocratie citadine constituait la pépinière à diplomates pour le gouverneur. Le duc d'Albuquerque le chargea bientôt d'une médiation entre Gênes, le marquis de Final et ses sujets révoltés, tâche dont il s'acquitta avec bonheur en 1566¹⁴.

Nommé à la commission des Ponts-et-Chaussées (« Giudice Delle Strade ») du Conseil des Soixante Décurions en 1567¹⁵, il est finalement destiné au poste de représentant en Suisse à l'âge de 41 ans, dans un pays dont les mœurs et la langue lui sont inconnus. Della Croce visita nos régions pour la première fois en février 1568, en accompagnant la demi-sœur de Philippe II, Marguerite de Parme, de passage en Suisse à son retour des Flandres.

Pompeo Della Croce s'était marié avec Bianca Dal Verme, issue elle aussi d'une ancienne famille milanaise. Sans héritiers légitimes, il éleva cinq enfants naturels, deux garçons et trois filles. Sa vie privée semble avoir été assez turbulente en effet, et ses contemporains lui attestent une réputation de coureur de jupons¹⁶. Notre agent faisait partie de la confrérie des « Alten Grysen » d'Altdorf. Il s'employa activement afin de faciliter l'implantation des Capucins dans ce chef-lieu d'Uri¹⁷, ensemble avec son ami Charles Borromée et le landammann de Nidwald, Melchior Lussy. C'est tout ce que nous savons des activités extradiplomatiques de Della Croce en Suisse centrale¹⁸.

Ses émoluments d'agent s'élevaient à huit cents écus par an, frais de représentation y compris, payables en tranches trimestrielles. Seuls, les frais de poste étaient remboursés en sus. Cela faisait donc un peu plus de deux écus par jour, et c'était peu comparé à ce que touchait son prédécesseur Bossi: celui-ci recevait un salaire net de huit cents écus sans les frais de poste ni frais de représentation¹⁹. Et que dire alors en comparaison de l'honoraire de dix écus, plus quatre écus supplémentaires pour frais généraux, que touchait quotidiennement le comte Anguisciola en Suisse depuis avril 1567! Des gratifications nous sont attestées, deux cents écus en 1574²⁰, mille autres en 1585²¹, assurément une autre lors de la conclusion de l'alliance hispano-suisse en 1588, tous témoignages de la satisfaction de ses supérieurs. Et pourtant, Della Croce se plaint souvent de vivre dans la gêne étant donné les retards réguliers dans le paiement de ses modiques émoluments²².

Cette rapide esquisse nous dépeint donc Della Croce comme le type du petit gentilhomme, affairiste et zélé catholique empreint de réforme du Clergé, tout semblable à ses interlocuteurs de Suisse centrale et des bailliages italiens prompt à comprendre leurs intérêts et à les exposer en détail à Philippe II. Cet excellent agent de renseignements était par contre moins heureux quand il s'agissait de défendre les intérêts généraux de la maison d'Autriche et qu'il lui manquait les directives de Milan. Ainsi par exemple, en une période de vacance au poste de

gouverneur en 1581, il assura au nonce Bonhomini que les V cantons tiendraient Berne en échec si la Savoie attaquait Genève. C'était encourager l'expédition, ce que ne voulait en aucun cas Philippe II²³.

Sa serve lui fut aussi reprochée, en particulier dans les banquets bien arrosés où le vin l'entraînait à quelque imprudent discours en ces pays où les nouvelles sont si rapides et nullement censurées par quelque autorité²⁴. Bref, sa nature et ses horizons limités le prédisposaient au rôle d'homme de main du gouverneur de Milan, ce dernier étant le vrai rival de l'ambassadeur français auprès des Suisses résidant à Soleure.

Ce système de compétences limitées étagées sur plusieurs postes, souffrait bien entendu des lenteurs des communications (un mois et demi environ pour un aller et retour du courrier Milan-Madrid) ajoutées aux autres lenteurs de décision chez Philippe II, qui ne se décidait qu'après avoir collecté un maximum d'informations de tous les points de son immense royaume, et trop méfiant d'ailleurs pour déléguer une part des décisions à quelque ministre expéditif et éprouvé comme aurait pu l'être Granvelle. Les lenteurs de l'appareil diplomatique seront particulièrement ressenties lors des négociations décisives précédant la conclusion de l'alliance.

Quelques mots encore sur les dernières années de Della Croce. Dès la conclusion de l'alliance, les cantons maintenant alliés à l'Espagne s'étaient employés auprès de Philippe II pour une augmentation de rang et de salaire de son représentant en Suisse et de son interprète Léonhard Furrer²⁵. Philippe II consentit bien à quelque gratification à titre exceptionnel. Il refusa par contre l'érection en ambassade dotée des fonds et compétences élargies comme celle de Prague, Rome ou Venise. Philippe II n'était pas homme à sacrifier au prestige un système économique qui avait fait ses preuves malgré ces néfastes lenteurs.

Tuteur des enfants de son frère aîné tôt décédé, Pompeo s'était pris d'affection pour l'aîné de ceux-ci et héritier de ses biens et ceux de son frère. Devenu capitaine lui aussi, le neveu Giacomo Antonio Della Croce avait été nommé en 1591 membre du Conseil des Soixante Décurions par le gouverneur, à la suite et sur demande de son oncle²⁶.

Pompeo Della Croce mourut le 22 août 1594, en service à Altdorf, à l'âge de 67 ans, toujours aussi noceur de l'avis de son collègue florentin Picchena²⁷.

Les VI cantons alliés exprimèrent alors leur désir de voir le neveu succéder à l'oncle dans leur lettre de condoléances au gouverneur de Milan du 29 août. Le gouverneur avait déjà décidé d'envoyer un autre représentant, Alfonso Casati, le fils du Trésorier de Milan Hieronimo Casati.

Muni de lettres de créance établies le 7 septembre, Casati atteignit Altdorf le 18 septembre et alla s'installer à Lucerne, désormais le lieu de résidence de la représentation espagnole en Suisse²⁸. C'était la consécration du rôle que jouait la ville depuis déjà dix ans, en tant que centre majeur des activités hispano-suisse au sein de la Confédération.

1. Philippe II à Albuquerque, 26 juin 1566 (Simancas, leg. 1219, fo. 251).
2. Albuquerque à Philippe II, 18 nov. 1566, 4 avr. 1567 (Simancas, leg. 1226, fo. 120; Simancas, leg. 1222, fo. 20).
3. Voir page 13, note 8.
4. Albuquerque à Philippe II, 25 mars 1567, 4 avril 1567, Philippe II à Albuquerque, 11 janv. 1567, 17 fév. 1568 (Simancas, leg. 1222, fo. 19, 21).
5. Albuquerque à Philippe II, 23 avr. 1568 (Simancas, leg. 1222, fo. 94).
6. Lettres de créance établies par Don Gabriel de la Cueva, duc d'Albuquerque, 21 juin 69 (ASMilano: Acquisti Riva Finolo, Cartella 31).
7. Diète générale, 26 févr. 1570 (EA, tome IV/2, p. 445).
8. CORTI, Giampietro. La Famiglia Della Croce di Milano. Dans «Giornale Araldico-Genealogico-Diplomatico», 1905, p. 40.
9. LIENHARD-RIVA, Alfredo. Armoriale Ticinese. Lausanne 1945, p. 131-133.
10. LIENHARD-RIVA, Alfredo. La «Casa Stanga». Dans: «Rivista Storica Ticinese», tome 2, Bellinzona 1939, p. 162.
11. Ne pas confondre notre agent avec son contemporain Pompéo Della Croce, décédé en 1582, de la branche des Seigneurs de Magnano. La biographie de notre agent a été reconstituée d'après les preuves de noblesse fournies en 1716 par son descendant Carlo Francesco (AS Milano: Acquisti Riva Finolo, Cartella 30).
Déclaration de Pompéo Della Croce au cadastre de Milan, 25 janv. 1559 et 23 sept. 1559:
- Biens propres: 210 perches.
- Biens propres et biens des neveux, gérés après le décès du frère aîné: 930 perches de terrains cultivables. (Archivio Storico Civico: Famiglie, Cartella 549).
12. Vespasiano Gonzagua à Philippe II, 25 avril 1560 (Simancas, leg. 1212, fo. 120).
13. Le gouverneur Sessa au Conseil Décursional, 25 nov. 1563 (Archivio Storico Civico; Famiglie, Cartella 549). Voir aussi: ARESE, Franco. Elenchi dei Magistrati Patrizi di Milano dal 1535 al 1796. Dans: ASL («Archivio Storico Lombardo»), série 8, vol. 7, 1957, p. 157, p. 190.
14. Albuquerque à Pompéo Della Croce, 26 févr. 1566 (Simancas, Libro 62, fo. 13).
15. Patentes de «JUDEX VIARI» délivrées par le Sénat milanais à Della Croce, 8 févr. 1567 (AS Milano, Acquisti Riva Finolo, Cartella 31).
16. Anecdote racontée par le successeur de Della Croce, Alfonso Casati (BERTOLIATTI, p. 29). Picchena à Vinta, 1593-1594 (GIDDEY, p. 180, 183).
17. FISCHER, p. 43, 47, 54, 253, 296 ss., 313.
18. MÜLLER, Carl Franz. Spanische Gesandte in Altdorf. «Histor. Neujahrsblatt Uri», 18/19. 1963-1964, p. 100-104.
19. Albuquerque à Philippe II, 23 avril 1568 (Simancas, leg. 1222, fo. 94). Terranova à l'Administration des Finances, Milan 20 avril 1587 (ASMilano, Cancelleria dello Stato, Registri Mandati, Serie XXII, 34).
20. CRAMER, tome 2, p. 326.
21. Philippe II à Terranova, 11 janv. 1585, 19 oct. 1585 (Simancas, Secretarias Provinciales, Libro 1217, fo. 6, 77).
22. Pompéo Della Croce à Philippe II, 14 avril 1589 (AFSimancas, leg. 1265).
23. CRAMER, tome 3, p. 14 ss. STADLER, p. 192-194.
24. FELLER, p. 74. GIDDEY, p. 149, 183.
25. Terranova à Philippe II, 10 février 1591 (AFSimancas, leg. 1269). Terranova à Philippe II, 17 juin 1588 (AFSimancas, leg. 1264). Instruction des VI cantons remise à Melchior Lussy, 23 août 1589 (ASRG, tome I, p. 764-765). «Memorial que dió el coronel Lusio que vino por embajador de los cantones cathólicos de Suizos», s.d. (AFSimancas, leg. 1267).
26. Terranova au Conseil décursional, 9 sept. 1591 (Archivio storico Civico, Registri delle Patenti dei Decurioni).
27. GIDDEY, p. 150.
28. Alfonso Casati fut nommé Conseiller décursional en 1587 à la suite de son père. (Terranova au Conseil décursional 8 août 1587. Archivio Storico Civico, Registri delle Patenti dei Decurioni).
Sur la vie et l'activité de Casati, voir: REINHARDT, p. VII-XII.